

Invitation presse

Faire dialoguer le monde de l'urbanisme et celui de la protection de la biodiversité,

C'est l'objectif du partenariat qui va être signé entre la Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE) et l'Agence française pour la biodiversité (AFB), à l'occasion des Assises de la Biodiversité qui se tiennent à Massy les 19, 20 et 21 juin prochains.

**À cette occasion, vous êtes invités à participer à
la signature de notre convention de partenariat qui se déroulera le
jeudi 20 juin 2019 à 13h30**

Le dernier rapport de l'IPBES¹, est sans appel : sur l'ensemble des pressions qui s'exercent sur la biodiversité, c'est l'artificialisation des sols qui est la première cause de disparition des espèces. Concilier les besoins d'aménagement du territoire et protection de la biodiversité implique l'engagement des élus locaux, des techniciens des collectivités territoriales, des professionnels du cadre de vie mais aussi des habitants.

La Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE) et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) proposent de conjuguer leurs efforts pour apporter des réponses aux acteurs dans les territoires.

Avec la convention de partenariat, l'AFB et la FNCAUE s'engagent à partager leurs expertises et à conduire des projets spécifiques portant notamment sur :

- **Sensibiliser, former et conseiller:** apporter aux acteurs des territoires une expertise d'ingénierie territoriale et d'innovation qui croise environnement et urbanisme, paysage et biodiversité, outils de protection de la nature et outils de planification urbaine.
- **Accompagner la mise en œuvre des politiques nationales sur la biodiversité** en croisant les expertises des deux organismes, en étroite concertation notamment avec les Agences régionales de la biodiversité.

Ce partenariat permettra d'apporter des pistes de réflexions à des thématiques cruciales : comment reconquérir les friches et sols en milieu urbain ? Comment parvenir à concilier aménagement d'un territoire et artificialisation des sols avec la préservation de la biodiversité ?

Rendez-vous aux Assises nationales de la biodiversité, sur le stand AFB/ONCFS, à Massy, le 20 juin, pour rencontrer les porteurs de ce partenariat qui ambitionne de concilier urbanisme et protection de la biodiversité.

¹ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Composée de 130 Etats membres elle a été créée en 2012.

La biodiversité interroge nombre de politiques publiques nationales et locales, notamment notre manière de penser et de faire de l'urbanisme. C'est pourquoi nous avons besoin de réseaux tel celui des CAUE pour progresser et de cette ingénierie à la fois technique et de médiation. Nos équipes et nos savoir-faire sont complémentaires. »



– *Christophe Aubel, directeur général de l'AFB*

« La biodiversité est un sujet sensible qui préoccupe de nombreuses collectivités territoriales. Grâce aux CAUE, elles parviennent à rassembler et faire dialoguer élus, scientifiques, paysagistes, habitants... En se rapprochant de l'AFB, nous mettons en commun nos expertises de terrain et mobilisons tous ces acteurs dans un esprit de coopération. »



– *Joël Baud-Grasset, président de la FNCAUE*

À propos de l'Agence française pour la biodiversité

Créée le 1^{er} janvier 2017, l'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Contacts presse :

AFB - Marine Didier

01 45 14 37 08 | 07 63 32 69 89

marine.didier@afbiodiversite.fr

A propos de la Fédération nationale des CAUE

La FNCAUE représente les CAUE qui, initiés par la loi sur l'architecture de 1977 et créés à l'initiative des conseils départementaux, œuvrent, dans les départements, pour la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ils apportent chaque année plus de 60 000 conseils aux particuliers et porteurs de projet de construction, de rénovation, d'aménagement. Ils accompagnent plus de 8 000 collectivités territoriales dans leurs projets d'urbanisme et d'aménagement, de valorisation de leur patrimoine bâti ou naturel. Les CAUE œuvrent depuis plusieurs années sur les trames vertes et bleues, et se mobilisent déjà auprès des Territoires engagés pour la nature (TEN).

Contact :

Yves HELBERT, Responsable Information-éditions

01 43 22 29 03

yves.helbert@fncaue.fr

Informations pratiques

Conférence de presse / signature de la convention AFB-FNCAUE : **jeudi 20 juin 2019 à 13h30** sur le stand de l'AFB et de l'ONCFS à Massy, aux Assises nationales de la biodiversité, en présence du directeur général de l'AFB et du président de la FNCAUE. Des administrateurs et des professionnels de CAUE seront également présents pour répondre à vos questions.